



VOIC

Structure d'âge des forêts

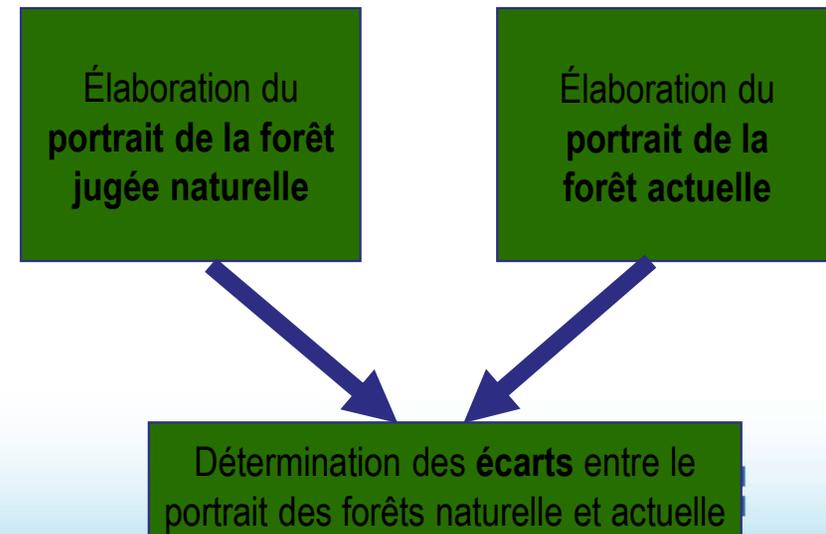
Aménagement écosystémique

2

L'aménagement écosystémique vise à assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en s'inspirant des perturbations naturelles pour reproduire dans les forêts aménagées les attributs et les caractéristiques propres aux forêts naturelles.

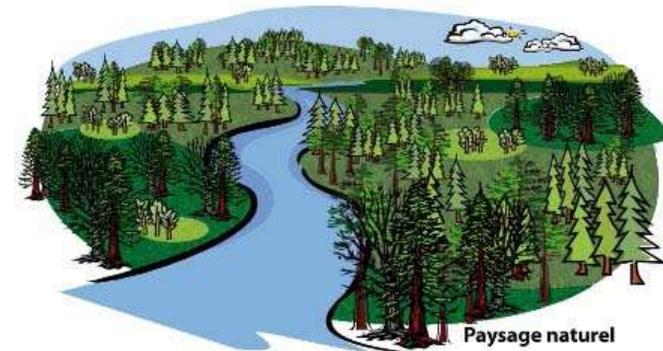
Le MRNF propose six enjeux écologiques (Varady-Szabo *et al.*, 2008) :

- La structure d'âge des forêts
- L'organisation spatiale
- Les espèces nécessitant le maintien de leur habitat
- Le bois mort
- La structure interne
- La composition végétale



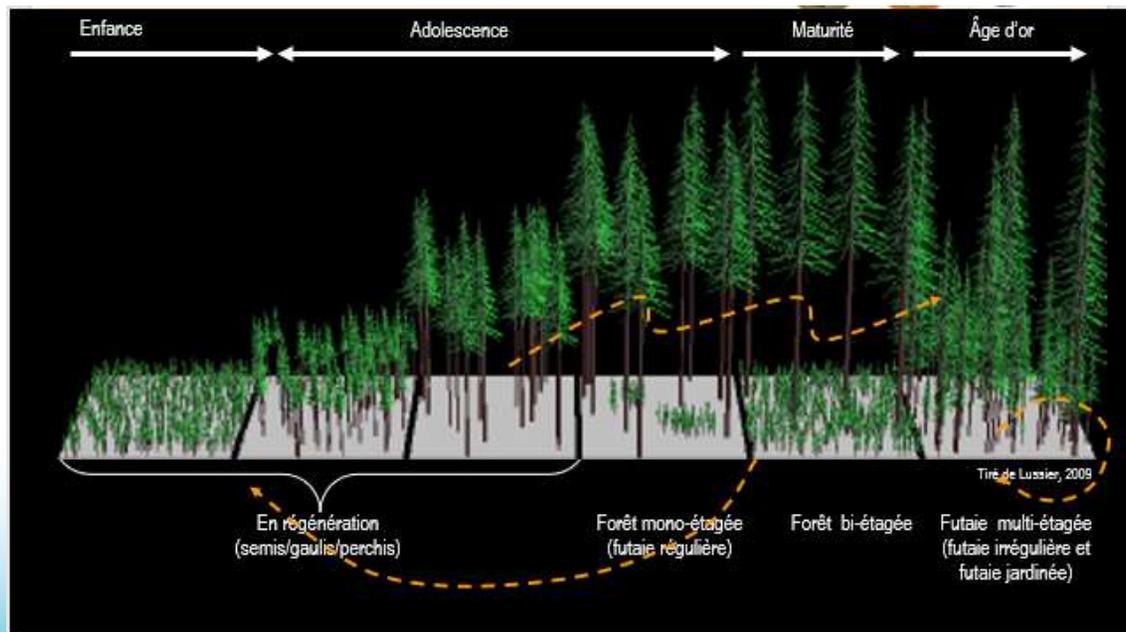
Structure d'âge des forêts

La structure d'âge des forêts se définit comme étant la proportion relative des peuplements appartenant à différentes classes d'âge, mesurée sur un territoire assez vaste (centaines ou milliers de kilomètres carrés)



Tiré de Nature Québec, 2012

La structure d'âge des forêts est essentiellement déterminée par les régimes de perturbations naturelles propres à chaque région



Cahier 2.1 – Enjeux liés à la structure d'âge des forêts

Les stades de développement écologiques

- Régénération : L'abondance du stade régénération est un indicateur des superficies récemment perturbées
- Intermédiaire : Ce stade est associé à un couvert forestier ayant atteint une certaine hauteur. Il est important du point de vue des préoccupations sociales et pour certaines espèces fauniques ou floristiques
- Vieux : Un peuplement atteint le stade vieux lorsqu'il commence à acquérir certaines caractéristiques comme une structure verticale diversifiée, des arbres vivants de grande taille et du bois mort de forte dimension à divers degrés de décomposition

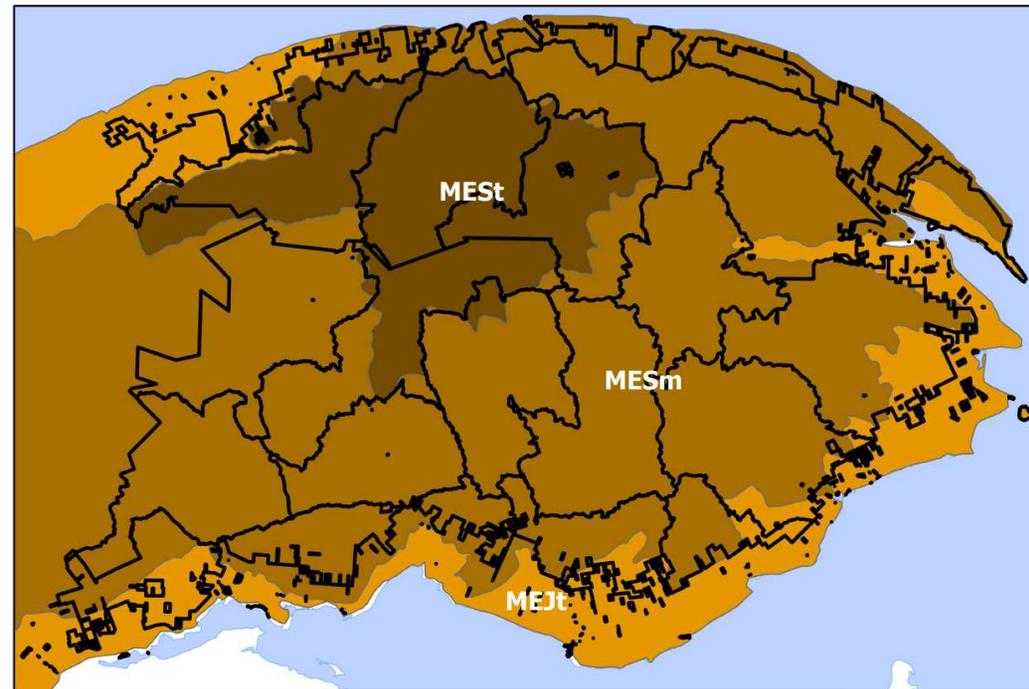


Domaine bioclimatique/Unité homogène de végétation*	Régénération ^b	Vieux ^c
Pessière à mousses/REE – ROE	≤ 20 ans	≥ 101 ans
Sapinière à bouleau blanc/MOB – MES	≤ 15 ans	≥ 81 ans
Sapinière à bouleau jaune/MOJ – MEJ	≤ 15 ans	≥ 81 ans
Érablière à bouleau jaune/FOT-FOC-FOJ	≤ 10 ans	≥ 101 ans

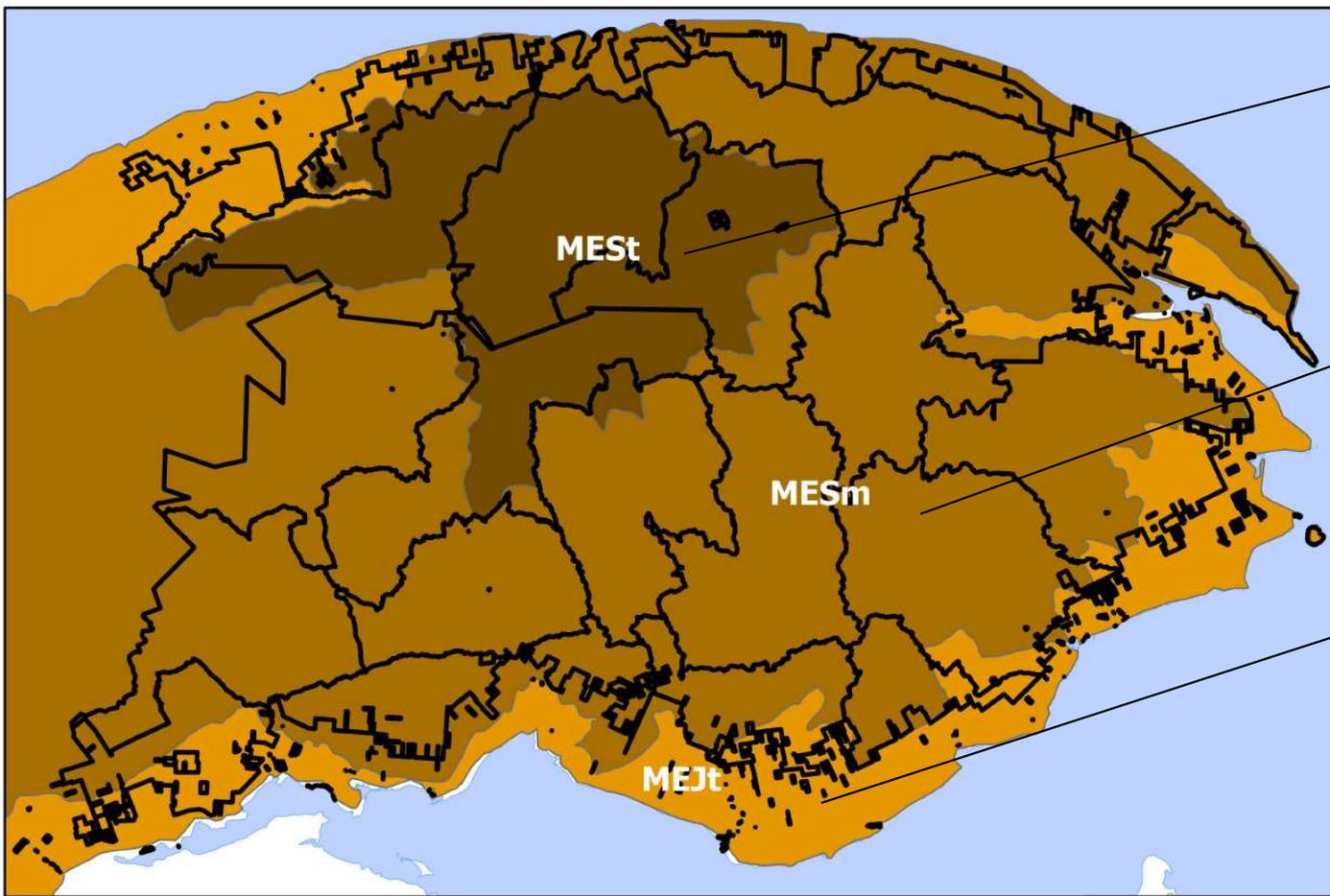
Cahier 2.1 – Enjeux liés à la structure d'âge des forêts

La forêt naturelle

- Le Registre des états de référence (Boucher et autres, 2011) est compilé à l'échelle de l'unité homogène de végétation
- Les données sur la forêt naturelle doivent être rapportées aux unités territoriales (UTA) qui serviront d'unités de base pour l'analyse d'écart faite à l'intérieur de chaque unité d'aménagement



Forêt naturelle



MEst :
Régénération : 3 %
Vieux : 86 %

MESm :
Régénération : 5 %
Vieux : 76 %

MEJt :
Régénération : 5 %
Vieux : 74 %

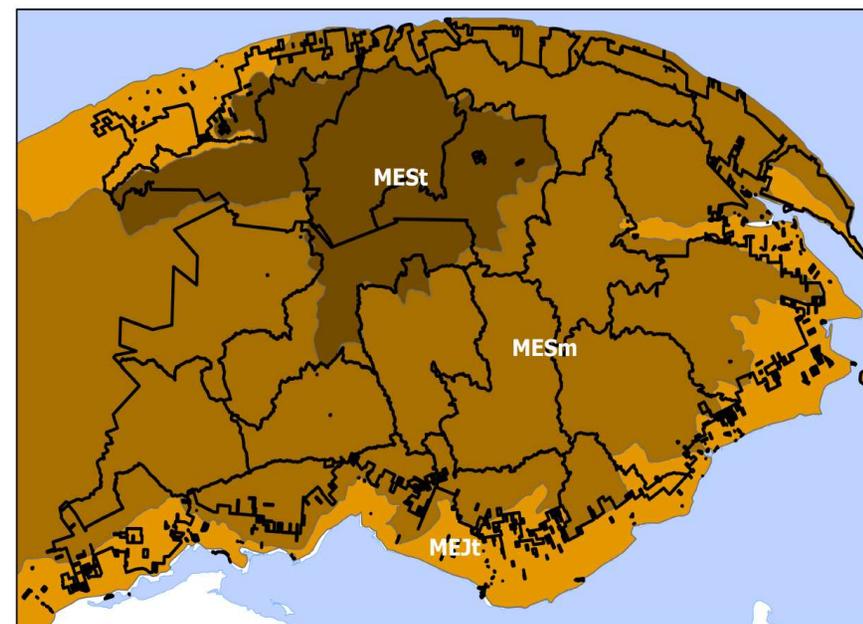
VOIC Structure d'âge des forêts

Valeur (enjeu)	Valeur initiale	
Raréfaction des vieilles forêts et surabondance des peuplements en régénération (structure d'âge des forêts).	Maintien d'attribut de la forêt naturelle.	
Objectif	Objectif initial	
Faire en sorte que la structure d'âge des forêts aménagées s'apparente à celles qui existent dans la forêt naturelle.	<p>Réduire les écarts de structure d'âge et d'organisation spatiale entre la forêt naturelle et actuelle.</p> <p>Réduire les écarts de structure d'âge entre la forêt actuelle et la forêt naturelle.</p>	
Indicateur	Cible	Échelle
1. Pourcentage du territoire où la structure d'âge des forêts présente un degré d'altération faible ou modéré par rapport aux états de référence de la forêt naturelle (calculé sur la base des UTA).	Au moins 80 % de la superficie.	UA.
2. Proportion de vieilles forêts à l'échelle des territoires certifiés (UA 11161 ⁶⁹ , UA 11262, UA 11263).	≥ 50 % du niveau historique.	Territoire certifié d'une UA.

Portrait indicateur 1 : Structure d'âge

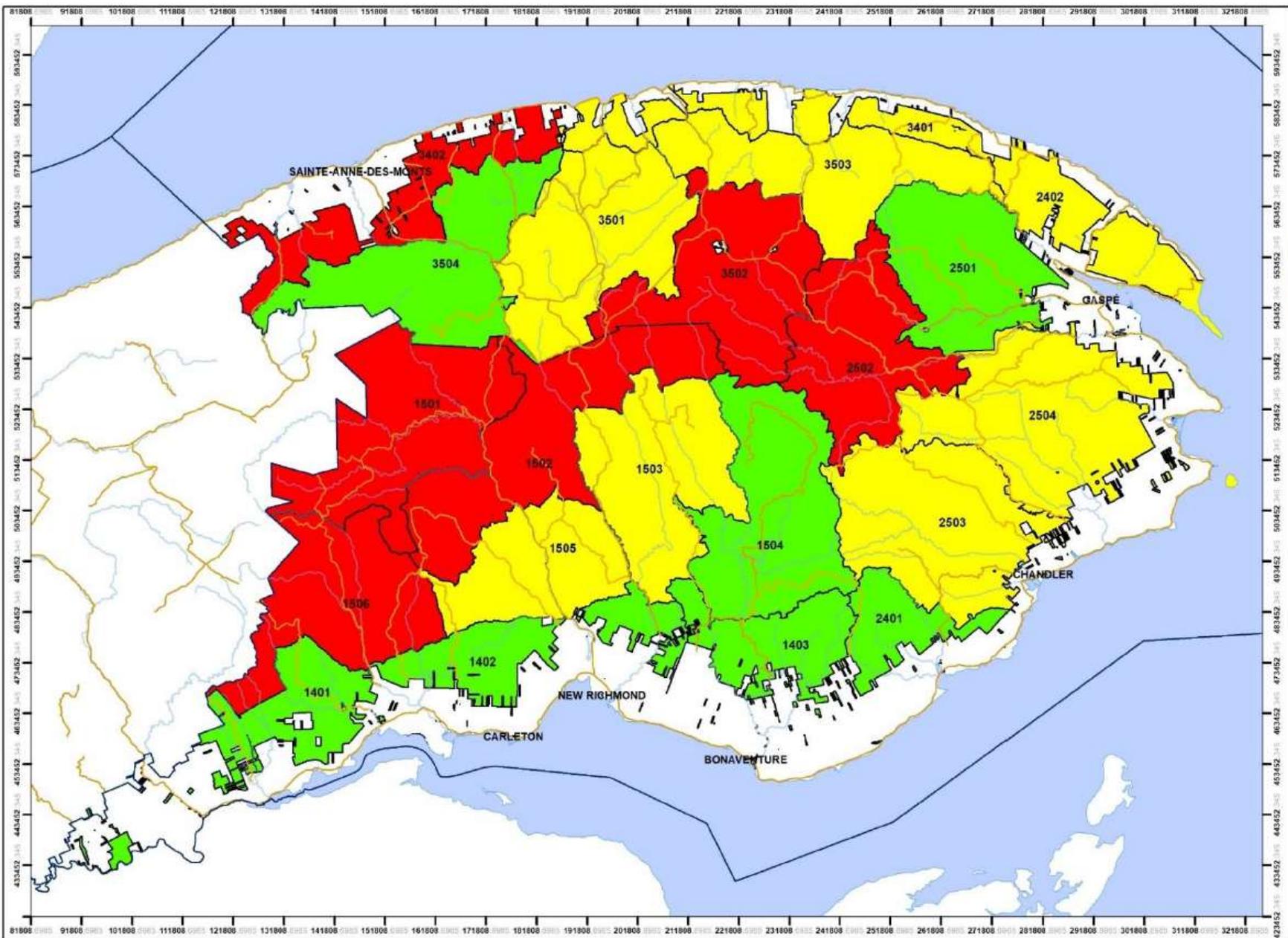
Degré d'altération	Superficie occupée par le stade de développement (%)	
	Régénération	Vieux
Faible	< 20 %	> 50 % du taux de référence
Moyen	≥ 20 à 30 %	≥ 30 à 50 % du taux de référence
Élevé	> 30 %	< 30 % du taux de référence

Degré d'altération	Unité homogène De niveau 3	% de l'UTA au stade de développement « en régénération »	% de l'UTA au stade de développement « vieux »		
		Toutes	MEJt	MESm	MESl
Faible		20 % maximum	≥37 %	≥38 %	≥43 %
Moyen		30 % maximum	Entre 22 et 37 %	Entre 23 et 38 %	Entre 26 et 43 %
Élevé		> 30 %	22 % et moins	23 % et moins	26 % et moins





UA	UTA	Unité homogène ⁵	Superficie (ha)	Stade Régénération	Stade Vieux		Degré d'altération combiné actuel	
				Taux actuel	Taux de référence	Taux actuel	PAFIT 2013-2023	Actuel
11161	1401	MEJt	50 726	4,4 %	74 %	47,7 %	Faible	Faible
	1402	MESm	53 199	11,8 %	76 %	40,9 %	Modéré	Faible
	1403	MESm	46 355	8,2 %	76 %	49,6 %	Modéré	Faible
	1501	MESm	106 527	8,4 %	76 %	18,7 %	Élevé	Élevé
	1502	MESm	109 997	9,6 %	86 %	18,8 %	Élevé	Élevé
	1503	MESm	94 588	6,2 %	76 %	25,0 %	Élevé	Modéré
	1504	MESm	101 870	11,1 %	76 %	52,7 %	Modéré	Faible
	1505	MESm	68 094	3,2 %	76 %	31,8 %	Modéré	Modéré
	1506	MESm	88 674	12,7 %	76 %	21,0 %	Élevé	Élevé
11262	2401	MESm	30 425	2,2 %	76 %	66,2 %	Faible	Faible
	2402	MESm	49 376	7,2 %	76 %	34,2 %	Modéré	Modéré
	2501	MESm	79 727	8,0 %	76 %	38,7 %	Modéré	Faible
	2502	MESm	84 452	8,4 %	76 %	22,1 %	Modéré	Élevé
	2503	MESm	106 342	12,8 %	76 %	36,9 %	Modéré	Modéré
	2504	MESm	117 503	3,0 %	76 %	30,7 %	Modéré	Modéré
11263	3401	MESm	45 292	13,2 %	76 %	32,5%	Modéré	Modéré
	3402	MEJt	58 059	13,2 %	74 %	18,4%	Modéré	Élevé
	3501	MESm	96 337	5,4 %	86 %	38,5%	Modéré	Modéré
	3502	MESm	95 215	3,8 %	86 %	15,9%	Élevé	Élevé
	3503	MESm	85 972	13,0 %	76 %	33,0%	Élevé	Modéré
	3504	MESm	88 463	3,8 %	86 %	45,7%	Modéré	Faible
Superficie totale			1 657 191					



Légende
Unité territoriale d'analyse

- Degré d'altération**
- Faible
 - Modéré
 - Élevé

Hydrographie
 — Cours d'eau

Infrastructure de transport
 — Voirie principal

Organisation administrative

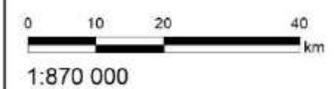
- Municipalité
- Région forestière

Réalisation
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 Direction de la gestion des forêts
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Caplan, 2022-10-03
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
 © Gouvernement du Québec

Projection cartographique
 Conique conforme de Lambert

Sources
 Base de données géographiques, MFFP, 2022



Portrait indicateur 1

L'exigence provinciale est qu'au moins 80 % de la superficie de l'UA présente un écart acceptable avec la forêt naturelle (degré d'altération faible ou moyen)

Tableau 5. Suivi des objectifs pour la structure d'âge

Degré d'altération	UA 111-61				UA 112-62				UA 112-63			
	PAFIT 2018-2023		PAFIT actuel		PAFIT 2018-2023		PAFIT actuel		PAFIT 2018-2023		PAFIT actuel	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Faible	50 726	44 %	252 150	58 %	30 425	100 %	110 152	82 %	0	61 %	184 800	67 %
Moyen	269 518		162 682		437 400		273 221		288 151		131 264	
Élevé	399 786	66 %	305 197	42 %	0	0 %	84 452	18 %	469 338	39 %	153 273	33 %

Portrait indicateur 2 : Territoires certifiés

12

- L'indicateur 2 n'est plus à suivre par les requérants considérant que la norme FSC reconnaît maintenant le VOIC provincial du MRNF pour répondre à l'enjeu des vieilles forêts

MODIFICATION RÉCENTE



13

- Recalcul de l'atteinte des cibles de vieilles forêts avec les données du 5^e inventaire
- Intégration d'une prévision de mortalité TBE
- Ajout d'un libellé sur la récolte de peuplement à mort imminente
- **À venir** : Le redécoupage des UTA (unités de base pour l'analyse de l'enjeu) considérant l'exercice de redécoupage des UA